

Nombre de Conseillers en exercice : 15
Nombre de Conseillers présents : 15
Nombre de pouvoirs : 0
Date de la Convocation : 15/04/2026
Date d'affichage : 15/04/2026

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal Séance du 20 avril 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt avril à dix-neuf heure trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur BOYER Dominique, Maire.

Etaient présents aux côtés de Monsieur BOYER Dominique : BIGOT Agnès, VARLET Geoffroy, DUFRESNE Anna, GABILLET François, MARMIER Karine, TEPPE Sébastien, GONNARD Léa, DREYFUS Eric, REYMOND Aurélie, AUBERTIN Aurélien, RYNKA Charlotte, FLORIDO Geoffrey, VALLESPER-BOSSET Simone, CALBA Joël

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du C.G.C.T., Mme BIGOT Agnès a été élue secrétaire de séance.

Délibération n°26037 : Fête du village - 13 juin

Suite à la fête du village organisée le 13 juin 2026, une soirée est organisée.

Le choix de l'entreprise du feu d'artifice est l'entreprise : France feux pour un montant de 3 000 €

Concernant le repas de la soirée : C'est Monsieur Rynka Anthony qui cuisinera, avec l'aide de la commission animation, la commune s'occupera de faire les courses.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

➤ **DECIDE** de choisir l'entreprise pour le feu d'artifice France Feux pour un montant de 3 000 €, et Monsieur Rynka pour la préparation du repas.

➤ **AUTORISE** M Le Maire à signer toutes les pièces nécessaires.

La Secrétaire
Agnès BIGOT



Pour extrait certifié conforme,

Le 20 avril 2026

Le Maire,

Dominique BOYER

